fenad

Fédération Nationale
des acteurs de l'Attractivité
et du Développement économique



# DOSSIER DE PRESSE

## Du CNER à la Fenad

Le CNER devient la Fenad - Fédération nationale des acteurs de l'Attractivité et du Développement économique.
Une nouvelle identité pour une fédération qui évolue avec les territoires, élargit son réseau et affirme une ambition : rassembler celles et ceux qui font l'attractivité et le développement économique des territoires.

## À retrouver


- Édito du Président
- Du CNER à la Fenad : plus de 75 ans d'évolution au service des territoires
- Pourquoi faire évoluer le positionnement ?
- Fenad : une nouvelle identité
- La Fenad en quelques chiffres
- Quelques témoignages pour raconter l'histoire
- Le bureau et l'équipe


---


**Contact presse**

Anaïs Marques
Responsable communication, relations presse et animation - Fenad
06 68 06 04 17

# ÉDITO DU PRÉSIDENT



**Jalil Benabdillah**
**Président de la Fenad**

## Une nouvelle ambition pour les territoires

Il y a une conviction qui traverse toute l'histoire de notre fédération : le développement économique se construit d'abord dans les territoires, au plus près des entreprises, des élus et de celles et ceux qui les accompagnent. Des premiers comités d'expansion économique à la création du CNER en 1960, cette histoire est celle de femmes et d'hommes qui ont choisi d'unir leurs forces pour faire avancer leurs territoires. Les agences d'attractivité et de développement économique en sont le socle historique, professionnel et opérationnel. Elles le resteront. Mais les défis auxquels nous faisons face ont changé. Réindustrialisation, transitions écologique et numérique, accès au foncier, emploi, compétences : aucun acteur ne peut aujourd'hui y répondre seul. L'efficacité de l'action économique repose sur la capacité des collectivités, des agences et des partenaires publics et privés à travailler ensemble.

## C'est le sens de l'évolution que nous engageons.

Le CNER devient la Fédération Nationale des acteurs de l'Attractivité et du Développement économique (Fenad). Plus qu'un nouveau nom, c'est l'affirmation d'une ambition : faire de notre fédération la maison commune de trois communautés complémentaires — les agences, les territoires et les organisations publiques et privées. Notre responsabilité est claire : mettre en relation, faire circuler les expériences, produire les études, les formations et les expertises utiles à l'action, et porter plus fortement la voix de nos membres auprès des décideurs. Dans cette maison commune, les agences conserveront toute leur place et leur représentation spécifique. Cette transformation ne tourne pas une page : elle prolonge une histoire et lui donne un nouvel élan. Elle s'inscrit dans notre feuille de route à l'horizon 2028, portée par quatre ambitions : cohésion, expertise, influence et accompagnement. À l'heure où la souveraineté et la résilience de nos territoires sont au cœur des débats, notre conviction est plus forte que jamais : c'est en rassemblant les compétences, les énergies et les volontés que nous construirons un développement économique durable, ancré dans les réalités de chaque territoire.

# DU CNER À LA FENAD : PLUS DE 75 ANS D'ÉVOLUTION AU SERVICE DES TERRITOIRES

Depuis plus de 75 ans, la fédération accompagne les acteurs qui œuvrent au développement économique et à l'attractivité des territoires.

## 1943

### 1943 - Les premiers comités d'expansion économique (prédécesseurs des agences)

Des acteurs locaux se mobilisent à Reims pour préparer la reconstruction et le développement économique de leur territoire. Les premiers comités d'expansion économique voient le jour : ils sont à l'origine des agences de développement économique qui se développeront plus tard.

## 1960

### 1960 - Création du CNER

Au fil des décennies, ces comités se structurent et se multiplient. En 1960, ils se fédèrent. C'est la naissance du CNER qui devient l'interlocuteur national des politiques d'aménagement et de développement économique.

## 1960-2015

### 1960-2015 - Le CNER, fédération des agences de développement économique et d'attractivité

Le réseau se structure et se professionnalise. La décentralisation engagée à partir de 1982 transforme profondément l'organisation territoriale et le rôle des collectivités, tandis que les agences développent de nouvelles expertises pour répondre aux évolutions économiques et territoriales. Le CNER accompagne ces transformations et affirme son rôle de fédération des agences.

## 2015

### 2015 - La loi NOTRe et la recomposition territoriale

En 2015, la loi NOTRe redéfinit profondément la répartition des compétences. De nouveaux défis s'imposent. Les agences adaptent leurs missions et leurs périmètres d'intervention à ce nouvel environnement territorial.

## 2019-2020 - De nouveaux enjeux pour les territoires

Les enjeux d'attractivité, d'innovation, de transitions, de réindustrialisation et de compétences prennent une place croissante. La crise sanitaire de 2020 rappelle également le rôle de proximité et la capacité de mobilisation des agences. Le CNER renforce ses actions de mise en réseau, de partage d'expériences et de développement des compétences.

**2019-2020** | **2022** | **2025** | **2026**

## 2025 - Une nouvelle impulsion

Cette ouverture s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour la fédération. Une feuille de route à l'horizon 2028 est engagée, accompagnée d'une évolution de l'identité graphique et du site internet de la fédération.

## Depuis 2022 – Ouverture du réseau

Les services des collectivités en charge du développement économique et de l'attractivité se rapprochent progressivement de la fédération. Le CNER leur ouvre son réseau avec une adhésion spécifique. En parallèle, les échanges se renforcent avec les organisations publiques et privées de l'écosystème, élargissant progressivement le périmètre historique du CNER.

## 2026 - Le CNER devient la Fenad

Dans le prolongement de cette dynamique, la fédération fait évoluer son positionnement et son nom. Le CNER devient la **Fenad, la Fédération Nationale des acteurs de l'Attractivité et du Développement économique** pour mieux représenter la diversité des acteurs qu'elle fédère.

# POURQUOI FAIRE ÉVOLUER LE POSITIONNEMENT ?

## Un constat simple : un nom devenu peu compréhensible

Le sigle CNER, historiquement associé au Conseil National des Économies Régionales, appartient à l'histoire de la fédération, mais ne permet plus de rendre compte de la diversité de ses missions et de son réseau.

Les métiers ont évolué, les enjeux se sont multipliés et les acteurs du développement territorial interviennent désormais sur des sujets aussi variés que l'attractivité, la réindustrialisation, l'innovation, les transitions, le foncier ou encore l'implantation d'entreprises.

Le réseau s'est également élargi : aux côtés des agences, les collectivités et de nombreuses organisations publiques et privées œuvrent collectivement au développement et à l'attractivité des territoires.

## Trois dynamiques qui ont fait évoluer la fédération

### 1. L'implication croissante des collectivités

Leur intérêt croissant pour les actions et services de la fédération a notamment conduit à l'ouverture du réseau aux collectivités et à la création de CNER Collectivités, en 2022.

### 2. Les métiers et les acteurs se diversifient

Prospection, implantation, marketing territorial, transition écologique, innovation, intelligence économique, immobilier et foncier, animation territoriale, communication ou encore accompagnement des entreprises : les expertises mobilisées sont nombreuses.

### 3. Le besoin de mieux faire entendre la voix des territoires

La fédération porte une ambition renforcée : développer son influence, structurer davantage le réseau, renforcer son expertise et faire entendre la voix des acteurs territoriaux en France hexagonale et océanique comme à l'international.

## Une réalité nouvelle : plusieurs communautés, un même écosystème

**LES AGENCES**

Acteurs historiques et opérationnels de l'attractivité et du développement économique.

**LES COLLECTIVITÉS**

Collectivités qui définissent et portent les stratégies de développement.

**LES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES**

Institutions, entreprises et partenaires dont nos membres associés qui contribuent aux dynamiques territoriales.

Ces communautés ne fonctionnent pas en silos. Elles se rencontrent, collaborent, partagent leurs expertises et construisent ensemble les réponses aux transformations des territoires.
**C'est cette réalité que la nouvelle identité de la fédération vient désormais traduire.**

# UNE NOUVELLE IDENTITÉ

## Une transformation engagée depuis 2025

Le passage du CNER à la Fenad ne constitue pas une rupture, mais marque l'aboutissement d'une évolution engagée depuis plusieurs années. En 2025, la fédération a franchi une première étape avec la refonte de son identité graphique et de son site internet. Cette évolution s'inscrivait dans une nouvelle feuille de route à l'horizon 2028, articulée autour de quatre ambitions :

**COHÉSION · EXPERTISE · INFLUENCE · ACCOMPAGNEMENT**

Le nouveau positionnement et le changement de nom viennent aujourd'hui prolonger cette transformation et lui donner une nouvelle dimension, en affirmant plus clairement l'identité et les ambitions de la fédération.

## Pourquoi Fenad ?

**F-e-n-a-d**

**Fédération Nationale des acteurs de l'Attractivité et du Développement économique.**

Plus explicite, plus lisible et davantage représentatif de la diversité du réseau, il affirme le champ d'action de la fédération et sa volonté de réunir, au sein d'une même maison commune, tous les acteurs qui contribuent au développement et à l'attractivité des territoires.

## Une nouvelle identité visuelle

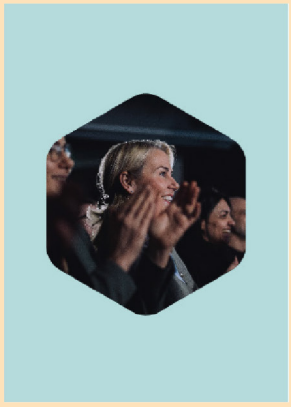



Le nouveau logo repose sur trois hexagones, qui symbolisent les trois grandes communautés réunies au sein de la fédération :

- Les agences
- Les collectivités
- Les organisations publiques et privées

Ces trois communautés, complémentaires et interdépendantes, incarnent une conviction forte : les territoires avancent lorsqu'ils savent fédérer les expertises, les énergies et les acteurs autour d'une ambition commune.


01
RELATIONS AVEC L'ETAT
REPRÉSENTATION DU RÉSEAU ET PARTENARIATS








fenad
LES
RELOCALISATIONS
LES BELLES HISTOIRES DES TERRITOIRES


01
IMMOBILIER D'ENTREPRISE : ENJEUX ET CONSTRUCTION DANS LES MÉTROPOLES
LES NOUVEAUX ENJEUX DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
VERS UN VERDISSEMENT DES BÂTIMENTS TERTIAIRES


fenad
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
AU CŒUR DES TRANSITIONS ET DES TRANSFOR-MATIONS


fenad
LES
RELOCALISATIONS
LES BELLES HISTOIRES DES TERRITOIRES

# LA FENAD EN QUELQUES CHIFFRES



**+75ans**
D'engagement au service des territoires



**+100**
Adhérents : agences, collectivités et membres associés



**+50**
Événements et animations



**1087**
Développeurs économiques formés



**1**
Forum annuel

**+300**
Participants

# Quelques témoignages pour raconter l'histoire

« J'ai toujours considéré que le développement économique était un travail collectif. En rapprochant les élus, les agences et les partenaires des territoires, la Fenad prolonge l'ambition qui a animé le CNER : donner aux acteurs de terrain la force d'un réseau national, sans perdre de vue la diversité des réalités locales. »



**François Rebsamen**
**Ancien Président de 2022 -2024**




« Ce que je retiens de mes années à la présidence du CNER, c'est la richesse humaine de ce réseau et la capacité des agences à faire émerger des projets. Aujourd'hui, la Fenad franchit une nouvelle étape : élargir les coopérations sans renoncer à ce qui fait sa force, la connaissance fine des territoires et l'engagement de leurs professionnels. »

**Frédéric Cuvillier**
**Ancien Président de 2015 - 2022**

« J'ai vu évoluer le CNER, ses équipes, ses présidents et surtout les métiers de nos agences. Ce qui n'a jamais changé, c'est l'engagement des femmes et des hommes du réseau, et le plaisir de les accompagner. Voir naître la Fenad après 35 années au sein de la fédération, c'est à la fois une émotion et une fierté. »



**Laurence Lanne**
**Responsable administratif et formations (35 ans au sein de la fédération)**



« Depuis mon arrivée au CNER, j'ai vu les attentes de notre réseau se transformer. Avec les équipes et les membres, nous avons construit la Fenad pour répondre à une réalité simple : les solutions naissent des coopérations. Notre enjeu n'est pas seulement de changer de nom, mais de rendre notre fédération plus lisible, plus utile et plus influente, sans renoncer à la force des agences. »

**Mathieu Dejouy**
**Délégué général de la Fenad**

# Le bureau



**Jalil Benabdillah**
Président de la Fenad

**Alexandre Ventadour**
Vice-président (Outre-mer et modernisation du réseau)

**Danielle Juban**
Trésorière

**Philippe Sueur**
Secrétaire général

# L'équipe



**Mathieu Dejouy**
Délégué général
*m.dejouy@fenad.fr*



**Anaïs Marques**
Responsable communication, relations presse et animation du réseau
*a.marques@fenad.fr*



**Laurence Lanne**
Responsable administratif et formations
*l.lanne@fenad.fr*



**Lucas Finet**
Responsable développement, partenariats et expertise
*l.finet@fenad.fr*



**Vincent Gollain**
Directeur études et expertise
*v.gollain@fenad.fr*



**Rose Haussonville**
Chargée de communication digitale
*communication@fenad.fr*



**Cindy Emond**
Responsable études, publications et contenus éditoriaux
*c.emond@fenad.fr*

219 Bd Saint Germain 75007 Paris
www.fenad.fr